

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Session n° 260969A

Je soussignée, Laurence BOUCETLA, agissant en qualité de Assistante commerciale de CEFIRC, certifie que :

Monsieur Florian LEFEBVRE

Entreprise : **LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS INDUSTRIE & BATIMENT**
64140 BILLERE

A réalisé l'action de formation

FORMATION À LA SÉCURITÉ DES PERSONNELS DES ENTREPRISES EXTÉRIEURES NIVEAU 1

Date(s) et durée : **le mercredi 17 juin 2026 - 7 Heure(s) de formation complète en présentiel (pas d'absence).**
Format formation : **Présentiel**

Catégorie / Nature Action : L'action de formation suivie entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du code du travail
☒ **Action de formation**

Lieu : **CEFIRC** - 1, avenue Pierre Angot - 64150 MOURENX

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens, la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Cette formation est soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail. Malgré les indications précisées, vous avez refusé de déclarer votre numéro de Sécurité Sociale (NIR). Nous ne pourrions donc pas prendre en charge cette déclaration pour le compte de votre établissement qui devra s'en charger.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

MOURENX, le jeudi 18 juin 2026

Laurence BOUCETLA

Assistante commerciale